COMMISSION SCOLAIRE SIR-WILFRID-LAURIER
SIR WILFRID LAURIER SCHOOL BOARD

# Faits saillants
# Séance extraordinaire du conseil des commissaires
# 10 novembre 2026

**Le conseil des commissaires a adopté les résolutions suivantes :**

Nomination d'une coordonnatrice ou d'un coordonnateur des Services pédagogiques

**CC-261110-HR-0051**

ATTENDU QUE le poste de coordonnatrice ou de coordonnateur des Services pédagogiques sera vacant et doit être pourvu;

ATTENDU l'application des politiques nº 2000-HR-01 : *Conditions d'emploi des gestionnaires représenté(e)s par l'Association des administrateurs Sir-Wilfrid-Laurier* et nº 2000-HR-02 : *Conditions d'emploi des gestionnaires représentés par l'Association québécoise des cadres scolaires – section Sir-Wilfrid-Laurier* (les politiques de gestion);

ATTENDU QUE le poste a été affiché et le comité de sélection a mené des entrevues le 3 novembre 2026;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire-parent Elena Ferrato que, sur recommandation du comité de sélection, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier engage Lina Ianni à titre de coordonnatrice des Services pédagogiques, conformément aux politiques de gestion de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier, et ce, à compter du 16 novembre 2026.

La commissaire-parent Chloée Alary appuie la proposition.

**Adoptée à l'unanimité**

Modification au règlement nº BL2023-CA-01 : Délégation de fonctions et de pouvoirs de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier –

Résultats de la consultation

**CC-261110-CA-0052**

ATTENDU QUE le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a adopté la résolution n CC-261028-CA-0047 autorisant la tenue d'une consultation relative à la modification au règlement nº BL2023-CA-01 : *Délégation de fonctions et de pouvoirs de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier*;

ATTENDU QUE la consultation relative à cette modification prévoit de retirer au comité exécutif la délégation de l'établissement d'un plan triennal de répartition et de destination des immeubles de la commission scolaire et de la délivrance de ses actes d'établissement, et de la confier au conseil des commissaires;

ATTENDU QUE la consultation a eu lieu du 29 octobre 2026 eu 6 novembre 2026, auprès du comité consultatif de gestion;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire-parent Chloée Alary que le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier approuve la modification au règlement nº BL2023-CA-01 : *Délégation de fonctions et de pouvoirs de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier* conformément au document nº SWLSB-CC-2026/11/10-CA-002.

La commissaire Melissa Wall appuie la proposition.

**Adoptée à l'unanimité**

Actes d'établissement et plan triennal – Autorisation de consultation

Actes d'établissement

**CC-261110-TS-0053**

ATTENDU QUE les articles 39 et 101 de la *Loi sur l'instruction publique* font obligation à la commission scolaire d'établir un acte d'établissement pour chacune de ses écoles et chacun de ses centres

ATTENDU QUE les articles 40 et 110.1 de la *Loi sur l'instruction publique* font aussi obligation à la commission scolaire de consulter le conseil d'établissement pour modifier ou révoquer l'acte d'établissement d'une école ou d'un centre, compte tenu du plan triennal de répartition et de destination des immeubles de la commission scolaire;

ATTENDU QUE l'article 193 de la *Loi sur l'instruction publique* fait obligation à la commission scolaire de consulter le comité de parents sur le plan triennal de répartition et de destination des immeubles, la liste des écoles et les actes d'établissement de la commission scolaire;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Noémia Onofre de Lima que le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier autorise la tenue d'une consultation sur les actes d'établissement pour l'année scolaire 2027-2028, telle qu'ils apparaissent au document nº CC-SWLSB-2026/11/04-TS-001.

ET QUE la consultation auprès des conseils d'établissement et du comité de parents sur les actes d'établissement proposés commence le 11 novembre 2026 et se termine le 18 décembre 2026.

La commissaire-parent Elena Ferrato appuie la proposition.

**Adoptée à l'unanimité**

Actes d'établissement et plan triennal – Autorisation de consultation

Plan triennal

**CC-261110-TS-0054**

ATTENDU QUE l'article 211 de la *Loi sur l'instruction publique* fait obligation à la commission scolaire d'établir chaque année un plan triennal de répartition et de destination de ses immeubles;

ATTENDU QUE l'article 211 fait aussi obligation à la commission scolaire de déterminer, compte tenu de ce plan, la liste de ses écoles et de ses centres de formation professionnelle et de formation générale des adultes, et de leur délivrer un acte d'établissement;

ATTENDU QUE l'article 193 de la *Loi sur l'instruction publique* fait obligation à la commission scolaire de consulter le comité de parents sur le plan triennal de répartition et de destination des immeubles, la liste des écoles et les actes d'établissement de la commission scolaire;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Chloée Alary que le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier autorise la tenue d'une consultation sur le plan triennal de répartition et de destination des immeubles pour les années scolaires 2027-2028, 2028-2029 et 2029-2030, tel qu'il apparaît au document nº CC-SWLSB-2026/11/10-TS-002;

ET QUE la consultation auprès du comité de parents sur le plan triennal de répartition et de destination des immeubles proposé commence le 11 novembre 2026 et se termine le 18 décembre 2026.

Le commissaire Bob Pellerin appuie la proposition.

**Adoptée à l'unanimité**